

Rapport Article 29 Loi Énergie Climat — Exercice 2025

Informations de durabilité — Article D.533-16-1 du Code monétaire et financier

Ring Capital · 2026-06-25

A. Démarche générale de Ring Capital sur la prise en compte des critères ESG

A.1. Résumé de la démarche

A.1.1. Stratégie d'investissement

Ring Capital va au-delà des critères d'exclusion les plus couramment appliqués et a mis en place trois niveaux d'exclusion afin de renforcer ses exigences dans la sélection des opportunités dès la phase de sourcing :

- **Secteurs** : Nous excluons toute opportunité impliquée dans la production, la vente ou la distribution de : toutes formes d'armes (y compris les armes controversées telles que les armes chimiques, biologiques et nucléaires) ; le tabac et les produits dérivés ; l'alcool ; les jeux d'argent ; les drogues ; les contenus pour adultes ; les énergies fossiles.

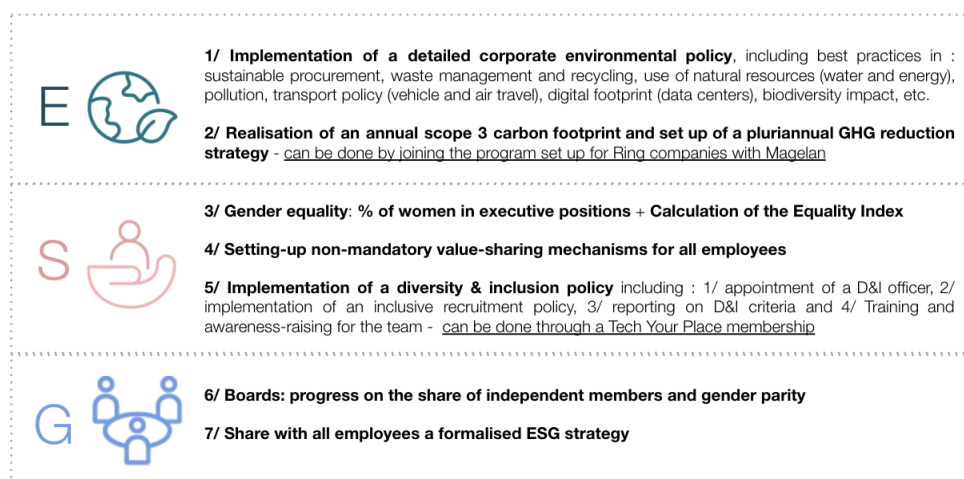
- **Activités** : Nous excluons les entreprises dont l'objet social est en contradiction avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et nous nous assurons que leurs activités ne présentent pas de violations significatives des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. Sont également exclues : les entreprises reposant sur des modèles non durables (vente de données personnelles, modèles non circulaires, etc.) ; les activités susceptibles de générer des effets pervers ou des effets rebond négatifs (nouvelles addictions, surconsommation irrationnelle, usages détournés, etc.). Conformément aux exclusions prévues à l'article 12 des indices alignés sur l'Accord de Paris (PAB), nous excluons également : les entreprises tirant 1% ou plus de leur chiffre d'affaires de l'exploration, l'extraction, l'exploitation minière, la distribution ou le raffinage du charbon thermique et du lignite ; les entreprises tirant 10% ou plus de leur chiffre d'affaires de l'exploration, l'extraction, la distribution ou le raffinage des combustibles pétroliers ; les entreprises tirant 50% ou plus de leur chiffre d'affaires de l'exploration, l'extraction, la production ou la distribution de combustibles gazeux ; les entreprises tirant 50% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité avec une intensité carbone supérieure à 100 g CO₂e/kWh

- **Pratiques** : Nous excluons les entreprises présentant de mauvaises pratiques sociales, en interne ou dans leur chaîne de valeur (exploitation de travailleurs sans papiers, absence de protection des salariés, etc.) ; de mauvaises pratiques environnementales (externalités négatives significatives, pollution, consommation excessive de ressources naturelles, etc.) ; de mauvaises pratiques en matière d'éthique des affaires (optimisation fiscale agressive, exploitation de partenaires, etc.).

En tant qu'investisseur à impact, Ring Capital intègre systématiquement les critères ESG dans l'ensemble de ses processus et décisions d'investissement, pour tous les fonds qu'elle gère. Les critères ESG sont ainsi pris en compte à chaque étape du cycle d'investissement, depuis le sourcing et la due diligence jusqu'au suivi du portefeuille et à la stratégie de sortie.

La politique ESG de Ring Capital est ainsi déployée à deux niveaux complémentaires : au

niveau de la société de gestion et au niveau des sociétés en portefeuille. À l'instar des sociétés en portefeuille, Ring Capital s'engage donc, au niveau de la société de gestion, dans une démarche de progrès des mêmes 7 critères ESG suivis (cf illustration ci-dessous), et à en rendre compte de manière transparente. Cette politique s'applique à l'ensemble des salariés, prestataires et opérations de Ring Capital. Elle constitue un guide pour la prise de décision et s'inscrit dans nos valeurs d'entreprise et nos objectifs de durabilité à long terme.



Lors des phases de due diligence, nous menons des audits ESG détaillés afin de détecter au plus tôt les risques extra-financiers, en complément des risques commerciaux et financiers (RH, gouvernance, chaînes d'approvisionnement, etc.). Cet audit de durabilité évalue à la fois l'impact et les enjeux ESG. Il est réalisé soit par un tiers, soit par notre partenaire opérationnel (*operating partner*).

Cet audit évalue d'abord la maturité et le potentiel d'impact sur la base des trois dimensions de l'impact, à savoir :

- **L'intention** de l'entreprise et de sa direction de créer un impact environnemental et/ou social (y compris le pourcentage d'alignement du chiffre d'affaires de l'entreprise avec la génération d'impact) ;
- **L'additionnalité** de l'entreprise ;
- **La mesurabilité** de l'impact, évaluée à travers des indicateurs d'impact existants/mesurés ou mesurables.

L'audit d'impact vérifie également que l'activité principale de l'entreprise est conforme à au moins un des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU (et à l'action en faveur des ODD).

Le volet ESG de cet audit de durabilité se concentre sur les principaux risques et opportunités pour le secteur et l'entreprise. Les sujets ESG évalués sont sélectionnés sur la base de la carte de matérialité ESG du *Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* et des guides de Due Diligence ESG d'Invest Europe. Ils comprennent : les émissions de gaz à effet de serre (GES), la qualité de l'air, la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau et des eaux usées, la gestion des déchets et des matières dangereuses, les impacts sur la biodiversité, les droits de l'homme, la confidentialité des données clients, la sécurité des données, la

qualité et la sécurité des produits, le bien-être des clients, les pratiques de travail, la santé et la sécurité des employés, l'engagement des employés ainsi que la diversité et l'inclusion, la conception et la gestion du cycle de vie des produits, la résilience du modèle économique, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'approvisionnement et l'efficacité des matériaux, les impacts physiques du changement climatique, l'éthique des affaires, la gestion de l'environnement juridique et réglementaire, et la gestion des risques. L'audit réalise une identification des points de vigilance (*red flags*) et une évaluation qualitative de la maturité de l'entreprise sur chaque sujet ESG matériel. L'audit évalue également le positionnement de l'entreprise par rapport aux 14 principales incidences négatives obligatoires (PAI – *Principal Adverse Impacts*).

En tant qu'investisseur à impact, Ring Capital a pour objectif d'investissement durable est de diriger activement des capitaux vers des solutions répondant aux grands défis sociaux et environnementaux. Nous investissons exclusivement dans des entreprises et des projets à impact et aidons les entrepreneurs à se développer en favorisant à la fois l'impact et la performance commerciale.

Nous avons développé une méthodologie propriétaire basée sur le cadre des ODD des Nations Unies et sur l'évaluation de quatre critères d'impact : l'intentionnalité, l'additionnalité, le potentiel et la mesure de la performance d'impact.

En plus des plans d'affaires financiers, nous définissons dans les term sheets des plans d'affaires extra-financiers basés sur 2 à 5 KPI de performance audités annuellement, sur lesquels nous alignons 50 % de l'intéressement de l'équipe et des Management ESOPS.

La stratégie repose sur la définition, l'approbation et le suivi de KPIs d'impact :

Définition de KPIs d'impact et du BP d'impact. Première définition de 1 à 5 KPIs de performance d'impact avec la direction. Ces KPIs doivent être directement liés au produit ou service de l'entreprise et être mesurables et auditables. Ring Capital établit ensuite une trajectoire et des objectifs annuels pour chaque KPI (le « BP d'impact »).

Approbation des KPIs d'impact. Le BP d'impact est examiné et approuvé par le Comité de Mission, composé de membres du comité consultatif ayant manifesté leur volonté d'en faire partie, afin de s'assurer que les KPIs sont pertinents, mesurables et alignés sur l'ambition de l'entreprise.

Experts externes et auditeurs. Une expertise externe peut être sollicitée en phase de définition. Un audit externe annuel de la mesure des KPIs est systématiquement réalisé.

Nous exigeons que toutes les entreprises du portefeuille développent un « modèle de mission » incarnant l'impact positif de leur activité sur la société ou l'environnement.

Les véhicules d'investissement de Ring Capital sont « impact généralistes » et concentrent leurs investissements dans les secteurs suivants : Économie circulaire – Transition énergétique – Gestion des déchets – Construction – Mobilité – Agriculture et alimentation – Inclusion – Éducation – Santé – Emploi durable.

A.1.2. Gouvernance

Afin de structurer ses politiques Impact et ESG, Ring Capital a mis en place un organe de gouvernance dédié : le Comité de Mission (anciennement Impact Advisory Board).

Sa mission :

- Challenger, informer et renforcer la vision et la stratégie de Ring Capital en matière d'impact et de durabilité
- Participer à une réflexion collective sur les défis et les perspectives de l'investissement à impact dans la technologie
- Fournir une expertise et des conseils complémentaires
- Partager les meilleures pratiques
- Proposer des actions ou de nouveaux projets
- Challenger les méthodes, les processus et les points stratégiques

Sa composition au 31.12.2025 :

Le comité de Mission est composé de 4 membres de Ring :

- **Nicolas Celier** (co-fondateur et *Managing Partner*) ;
- **Geoffroy Bragadir** (co-fondateur et *Managing Partner*) ;
- **Servane Metzger-Corrigou** (*Chief Impact Officer*) ;
- **Marie-Gabrielle Sorin** (*Experte Impact & ESG*) ; et de 4 experts indépendants :
- **Frédéric LAVENIR** – Président de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) et ancien Directeur Général de CNP Assurances ;
- **Thierry SIBIEUDE** – Fondateur de la Chaire Innovation et Entrepreneuriat Social de l'ESSEC Business School, Président de FAIR - Finansol ;
- **Valérie QUINIOU** – Directrice du Développement Durable (*Chief Sustainability Officer*) de la CCR (Caisse Centrale de Réassurance), ancienne Directrice du Développement de Projets Éoliens en Mer de Skyborn Renewables et ancienne Directrice Exécutive de l'ADEME ;
- **Astria Fataki** – Fondatrice de Energy Generation, Spécialiste des écosystèmes du PNUD.

Ring Capital est société à mission depuis 2024. Notre modèle de mission repose sur 3 objectifs statutaires :

- **Objectif 1** : Diriger les capitaux vers des solutions essentielles pour une transition équitable grâce à des stratégies d'investissement à impact performantes
- **Objectif 2** : Soutenir les entrepreneurs pour maximiser leur impact et leur création de valeur, en mobilisant l'expertise de notre écosystème
- **Objectif 3** : Rassembler et engager un écosystème vivant et ouvert pour contribuer à la transition de la finance

Les membres du Comité de Mission ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services.

A.1.3. Alignement d'intérêt sur la performance d'impact

Nous alignons performance financière et extra-financière : **50 % de notre carried interest est déterminé par la réalisation des objectifs extra-financiers.**

Le carried interest impact représente 50 % du carried interest total de l'équipe. Il est calculé en fonction de la valeur du pourcentage d'impact du fonds à sa liquidation.

Ce mécanisme garantit que l'équipe est incitée à soutenir les entreprises dans la réalisation de leurs objectifs d'impact tout au long de la période de détention. Il est conditionnel à la réalisation du seuil financier (hurdle) selon le barème suivant :

- % d'impact < 50 % → 0 % du carried interest impact distribué à l'équipe
- % d'impact entre 50 % et 75 % → distribution linéaire
- % d'impact > 75 % → 100 % du carried interest impact distribué à l'équipe

Le carried interest impact non distribué à l'équipe est reversé à la Fondation Ring, exclusivement dépensé dans le financement d'associations.

A.1.4. Accompagnement des sociétés du portefeuille

Notre stratégie de durabilité se décline à deux niveaux : au niveau des fonds à travers notre processus d'investissement ESG, et au niveau de la société de gestion à travers notre stratégie RSE. Ring Capital dispose d'une équipe dédiée composée d'une Chief Impact Officer.

Nous avons défini **7 critères ESG clés** pour lesquels toutes les entreprises rendent compte annuellement à Ring Capital :

1. Gouvernance d'entreprise
2. Égalité professionnelle et inclusion
3. Bien-être au travail
4. Environnement et empreinte carbone
5. Chaîne d'approvisionnement responsable
6. Engagement communautaire
7. Éthique et conformité

La direction des entreprises investies présente à l'équipe de Ring Capital des actions sur chacun de ces 7 critères au moins une fois par an lors des réunions du Board ESG/Impact (ou comités de mission).

A.2. Contenu, fréquence et moyens d'information des souscripteurs sur les critères ESG

Reporting ESG

Ring Capital mène une campagne annuelle ESG au niveau des entreprises du portefeuille et de la société de gestion. Notre questionnaire couvre 80 questions sur les trois piliers E, S et G, basé sur le modèle Invest Europe. Les données collectées couvrent les 14 indicateurs PAI obligatoires et permettent de nous conformer au test DNSH de la SFDR. En 2025, la campagne portait sur 56 sociétés du portefeuille, avec un taux de réponse de 92%.

Le rapport ESG final inclut des informations relatives aux entreprises du portefeuille et à la société de gestion. Nous comparons les données avec les benchmarks existants pour des entreprises comparables, afin de soutenir les entreprises dans leur démarche de progression ESG.

Reporting impact

Pour chaque société, Ring Capital définit avec le Management 3 à 4 KPIs d'impact, accompagnés d'objectifs chiffrés, permettant de calculer un pourcentage d'atteinte au niveau de chaque participation et du fonds consolidé. Sur l'exercice 2025, le fonds affiche une performance notable, avec un taux d'atteinte global des KPIs d'impact de 163%. Ce score consolidé reflète la moyenne des performances des fonds Altitude II et Mission I, dont les résultats respectifs correspondent à la moyenne des performances des sociétés, pondérée par les montants investis. Ring Capital s'engage à faire vérifier annuellement par un tiers la méthodologie de collecte et la qualité des données.

A.3. Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels ESG

	<p>Ring Capital détient la certification B Corp depuis janvier 2023, avec un score de 114,5 parmi les plus élevés obtenus par un acteur du capital-investissement.</p> <p>En 2025, Ring Capital a renouvelé sa certification B Corp en obtenant un score de 168,8 points, soit une progression de 54 points. Ce résultat en fait actuellement la société de private equity la mieux notée de l'Union européenne parmi les entreprises certifiées B Corp.</p>
	<p>Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies depuis 2020. Ring Capital répond annuellement au questionnaire PRI. Pour l'exercice 2025, Ring Capital a obtenu le score de 91% pour le module <i>Private Equity</i> (intégrant le top 10% des acteurs les mieux notés au monde dans cette catégorie) et de 86% pour le module <i>Policy, Governance and Strategy</i>.</p>
	<p>Signataire depuis 2020. Ring Capital s'engage à contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris (< 2 °C) et à s'engager activement avec les entreprises du portefeuille pour réduire leurs émissions de GES.</p>
	<p>Ring Capital est signataire de la charte SISTA pour un investissement plus équitable et inclusif, avec l'objectif d'atteindre 25% de startups fondées ou co-fondées par des femmes d'ici 2025, 30% d'ici 2030 et 50% d'ici 2050. L'objectif fixé est atteint en 2025 avec 31% de sociétés ayant au moins une femme dans l'équipe fondatrice.</p>



Ring Capital est membre de ce mouvement créé par la Fondation Mozaik et Diversidays pour accélérer les meilleures pratiques en faveur de la diversité et de l'inclusion dans les entreprises technologiques.

B. Liste des produits financiers Articles 8 et 9 du Règlement SFDR (UE) 2019/2088

Cette stratégie est unifiée sur un périmètre incluant Ring Capital en tant que société de gestion et ses fonds Ring Altitude Growth I et II, Ring Mission Venture Capital I, Ring Générations by EDHEC Seed I.

Tableau de classification SFDR au 31/12/2025

Produits financiers	Classification du fonds RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers	Actifs net du produit financier au 31/12/2025	Pourcentage de l'actif net du produit financier par rapport à l'actif net total
Aurinvest Capital 3	Article 6 "comply"	3,657 M€	1,5 %
Ring Altitude Growth I	Article 8	138,9 M€	58,9 %
Ring Mission Venture Capital I	Article 9	57,119 M €	24,2 %
Ring Altitude Growth II	Article 9	28,706 M€	12,2 %
Ring Altitude Growth II - Entrepreneurs	Article 9	2,550 M€	1,1 %
Ring GENERATIONS by EDHEC Seed I	Article 8	5,113 M€	2,2%

Synthèse

98,45 % de l'actif net géré par Ring Capital, correspondant aux fonds Articles 8 et 9, prend en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.